



Le village d'Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-6 N° 3 Septembre 2016

Mot du maire

Nous voilà encore une fois aux portes de l'automne, suite à un des plus beaux étés que nous avons eu ces dernières années. J'espère que vous en avez profité pour vous reposer et prendre du bon temps en famille.

De notre côté, même s'il fût relativement tranquille, plusieurs dossiers ont quand même été menés à bien.

En effet, la réfection complète du Trait-Carré et *Des Vieilles Côtes*, est maintenant chose du passé.

Nous sommes entièrement satisfaits des résultats. Ces travaux ont grandement amélioré nos infrastructures et notre réseau routier municipal.

Dans le secteur loisirs, vous aurez sans doute remarqué que nous avons procédé à la rénovation complète de notre bâtiment de la piscine. Nous entreprendrons prochainement aussi la réfection des terrains de tennis. En effet, la surface asphaltée sera entièrement refaite cet automne. Le lignage et la peinture seront refaits dès le printemps 2017 et prêts pour le début de la prochaine saison.

Octobre étant à nos portes, nous débuterons prochainement nos travaux de préparation du budget municipal 2017. Plusieurs rencontres sont déjà prévues pour l'élaboration de ce dernier et pour décider également des orientations générales que nous prévoyons prendre.

Bien sûr, la réfection de la rue Du Moulin et la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable sont toujours dans notre mire. À cet effet, avec notre firme d'ingénieurs, nous préparons présentement des documents de demandes de subvention suite à l'annonce du nouveau programme de subvention FEPTU (Fonds pour l'Eau Potable et le Traitement des Eaux Usées). Le taux d'aide gouvernementale pourrait atteindre un maximum de 83%.

Concernant le dossier Hydro-Canyon Saint-Joachim, nous sommes, après 7 ans à travailler ce projet, aux

portes du démarrage. En effet, tel que prévu, la mini centrale devrait être mise en opération vers la fin novembre et nous devrions recevoir nos premières redevances en décembre. Je vous invite à regarder les photos de ce projet sur le site Internet de la municipalité, en plus de visionner un court vidéo (en accéléré) de la construction de la centrale proprement dite.

Côté MRC, notre entente de distribution du fonds électrique (éolien et mini centrale) est complétée. Nous procéderons prochainement à notre première rencontre pour élaborer les projets qui seront mis de l'avant. Pour ma part, j'ai bien l'intention de prioriser la construction d'une piscine régionale tant demandée et attendue de nos citoyennes et citoyens, et ce, depuis déjà trop longtemps. Bien évidemment, nous déposerons également un projet local. Nous vous ferons part de notre choix dès que nous nous serons arrêtés sur celui-ci.

Avant de compléter, je voudrais attirer votre attention sur plusieurs plaintes reçues au bureau municipal ou directement à mon attention.

En effet, plusieurs se sont plaints que des automobilistes ne respectaient pas les limites de vitesse en vigueur dans notre localité. D'autres, du bruit causé par différents véhicules hors route. Bien que ce ne soit pas notre responsabilité de faire respecter le code de sécurité routière, nous vous demandons, s'il vous plaît, de le respecter et ce, pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous. De plus, je vous invite, si vous êtes témoins de telles situations, à communiquer sans tarder avec le poste de la Sûreté du Québec et de rapporter ces incidents.

Je ne pourrais terminer sans vous inviter à participer à la 23^e édition de notre Festival de l'Oie des Neiges qui se tiendra du 7 au 10 octobre prochain. Venez prendre du bon temps, rencontrer vos concitoyennes et concitoyens et surtout encourager les organisateurs qui vous ont, encore une fois, préparé un festival inoubliable.

Bon festival à toutes et tous!

Marc Dubeau, maire

Rappel — Brunch des bénévoles 2016

Un petit mot pour ce rendez-vous annuel du *Brunch des bénévoles* afin de souligner l'implication de centaines de bénévoles de Saint-Joachim qui ont œuvré en 2016 auprès des organismes communautaires de notre municipalité et de notre région.

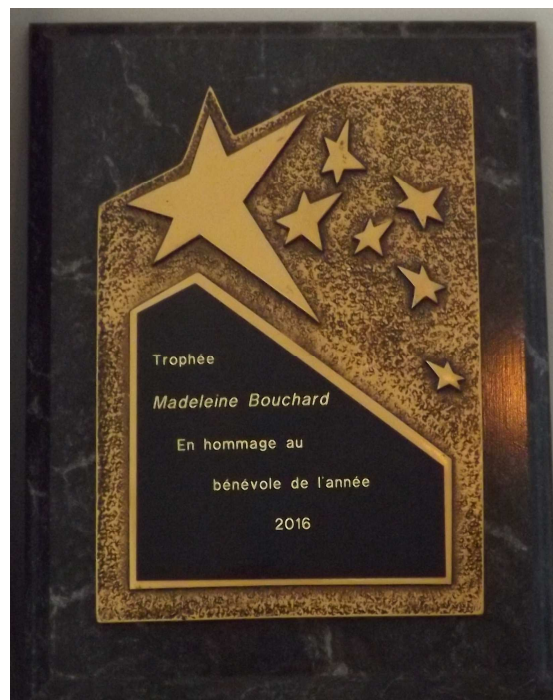
À nous citoyens, qui avons bénéficié de leur contribution et de leur dévouement tout au long de l'année 2016, venons leur dire MERCI lors de ce déjeuner-brunch causerie sous une musique d'ambiance. Vous aurez alors l'occasion de leur dire MERCI en personne et d'assister à la nomination du bénévole de l'année 2016.

Cette activité de reconnaissance se tiendra sous le grand chapiteau du Festival de l'Oie des Neiges le **10 octobre prochain de 8h30 à 12h00**. Pour compléter cette activité vous aurez l'occasion d'assister à la prestation de l'Ensemble vocal Arc-en-Sons à partir de 11h00.

Aux bénévoles qui ont reçu une lettre d'invitation pour ce brunch, sachez qu'il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Vous pouvez le faire de 2 façons. Soit en complétant le formulaire que vous trouverez au bas de votre lettre d'invitation et en le remettant à la réception du secrétariat de l'Hôtel de ville, ou soit en complétant directement le formulaire que vous trouverez dans la rubrique *Quoi de neuf* sur le site de la municipalité.

Merci à tous et au plaisir de vous y rencontrer!

Le Conseil municipal



École de musique Côte-de-Beaupré

L'École de musique Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui offre des cours aux enfants et adultes des huit municipalités de la MRC Côte-de-Beaupré. Ces derniers sont dispensés par des professeurs hautement qualifiés et expérimentés.



Notre école est gérée par un conseil d'administration formé de bénévoles provenant de différents milieux et pour qui, une formation musicale est indispensable au développement personnel de chaque individu.

Nous offrons les cours suivants : piano, guitare, violon, chant.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas de communiquer avec :

Béatrice Pauly

Secrétaire, CA

École de musique de la Côte-de-Beaupré

<http://ecolemusiquebeaupre.com/>

Cell : 581-983-2649

Travail : 418-826-2253 poste 110

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

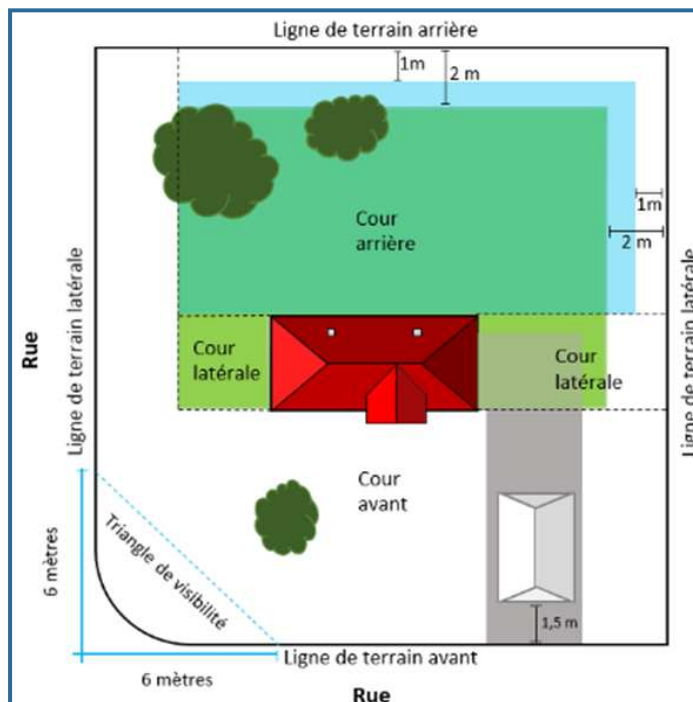
ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DU BOIS DE CHAUFFAGE

L'entreposage extérieur de bois de chauffage à des fins domestiques est autorisé dans toutes les zones.

L'entreposage doit être fait dans la cour arrière et respecter une distance minimale d'un (1) mètre des lignes de terrain. Le bois doit être proprement empilé et cordé sur une hauteur maximale de 1,5 mètre.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS

La présence de roulottes et autre véhicule récréatif, à des fins d'entreposage extérieur temporaire, est autorisée sur une propriété privée. Le véhicule récréatif ne peut servir à abriter des personnes et ne peut servir à entreposer des choses. Il doit être localisé dans les cours latérales ou arrières, à une distance minimale de 2 mètres des lignes de terrain et ne doit pas excéder la hauteur maximale de 4 mètres.



Aire où l'entreposage de bois de chauffage est autorisé.

Aire où l'entreposage de véhicules récréatifs est autorisé.

Aire où l'entreposage de véhicules récréatifs et de bois de chauffage est autorisé.

ABRI D'HIVER ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, sur un terrain où un bâtiment principal est implanté, et ce, du 15 octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante.

Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire. Ils doivent se situer à une distance minimale de 1,5 mètre de l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. La hauteur maximum pour un abri d'hiver est de 3 mètres et il ne doit pas excéder la superficie de 20 mètres carrés.

Enfin, les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de polyéthylène armé et translucide ou de panneaux de bois peints.

RAPPEL VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Nous tenons à vous rappeler que la vidange des fosses septiques est obligatoire et doit être effectuée, selon le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, au moins une fois tous les deux (2) ans pour une fosse septique utilisée à longueur d'année et au moins une fois tous les quatre (4) ans pour une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière.

La vidange doit être effectuée par un professionnel. Il est nécessaire de fournir à la municipalité la preuve de vidange remise par le professionnel afin de s'assurer du respect de la réglementation. Ce bordereau peut être déposé directement au bureau de la municipalité au 172, rue de l'Église ou par courriel à urbanisme@saintjoachim.qc.ca

Afin de faciliter l'exécution de cette tâche il est recommandé de l'effectuer avant l'arrivée de l'hiver.

Stéphanie Létourneau, inspectrice en bâtiment

Mission :

L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes aidées, tout en luttant contre la pauvreté.

Clientèle cible :

L'Association Bénévole offre des services qui s'adressent prioritairement aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes malades, handicapées, en perte d'autonomie, en difficultés temporaires ou permanentes et/ou isolées.



Horaire : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Principaux services offerts :

- Accueil téléphonique
- Popote
- Transport-Accompagnement
- Impôts et aide aux formulaires
- Sorties d'amitiés
- Journées d'activités (programmation des activités complète disponible à nos bureaux et sur notre page facebook)

Activités offertes à l'automne 2016 :

- **Initiation à l'informatique** : Enseignement des notions de base pour les logiciels Word, Excel, courriel, Explorer etc.
- **Mise en forme intellectuelle** : Exercices pour travailler la mémoire
- **Atelier sur le scrapbooking** : Enseignement des techniques de base en scrapbooking
- **Atelier de confection de cartes** : Enseignement des techniques de base pour la confection de cartes
- **Atelier sur le vitrail et le 3D** : Enseignement des techniques de base en faux vitrail et en 3-D.
- **Atelier de peinture** : Enseignement des techniques de base en peinture
- **Atelier de confection de bijoux** : Enseignement des techniques de base pour la confection de bijoux
- **Atelier de confection de boules de Noël** : Enseignement des techniques de base pour la confection de boules de Noël
- **Tricot, crochet, broderie** : Enseignement des techniques de base en tricot, crochet, broderie
- **Viactive** : Exercices pour préserver le tonus corporel et bouger en musique
- **Après-midi cartes** (dates à confirmer)
- **Ateliers ponctuels sur les soins du corps offerts par la clinique médico-esthétique Evanesence**

Les activités débutaient à partir de la semaine du 12 septembre 2016 et se déroulent à nos bureaux

Pour se procurer le calendrier, pour toutes informations, inscriptions ou faire une demande de service, contactez-nous : **418-827-8780**

abcb@bellnet.ca

Suivez nous sur Facebook !



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ AUTOMNE 2016

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant-Midi 9h00 à 11h00 Confection de boules de Noël Coûts : 3,00 \$ / cours plus l'achat du matériel sur place 	Scrapbooking Coûts : 3,00 \$ / cours plus l'achat du matériel sur place 	Cours d'informatique Coût : 6,00 \$ / cours etc. 	Mise en forme intellectuelle Coût : 10,00 \$ pour la session Description : Exercices pour travailler la mémoire 	Cours de peinture Coût : 6,00 \$ / cours Dates : 5 semaines de cours à partir du vendredi 7 octobre 
Après-Midi 13h00 à 15h00 Confection de bijoux Coûts : 3,00 \$ / cours plus l'achat du matériel sur place 	Confection de cartes Coûts : 3,00 \$ / cours plus l'achat du matériel sur place 	Tricot, crochet, broderie Coût : 3,00 \$ / cours 	Faux vitrail et 3-D Coûts : 3,00 \$ / cours plus l'achat du matériel sur place 	Viactive Coût : 3\$ / cours Description : Exercices pour préserver le tonus corporel et bouger en musique 

Ateliers sur les soins de la peau et maquillage offerts par Evanescence : 1 cours en septembre et 1 cours en novembre. 5,00 \$ / cours

Service de transport pour les activités :

- Saint-Joachim, Sainte-Anne-de-Beaupré et Beauré : 4,00 \$
- Boischatel, L'Ange-Gardien, Chateau-Richer, Saint-Férol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps : 5,00 \$

Pour plus de détails ou vous inscrire, contactez-nous : 418 827-8780 ou abcb@bellnet.ca

Saviez-vous que la bibliothèque «**La plume d'Oie**» compte plus de 1000 abonnés provenant de Beauré et de Saint-Joachim?»



Que votre bibliothèque est opérée par près de *20 personnes, toutes bénévoles*, qui donnent de leur temps pour vous permettre d'avoir accès à la lecture.

Merci à tous ces gens qui par leur dévouement et leur engagement, procurent de beaux moments d'évasion, de détente et de plaisir à tous les abonnés.

Besoin d'un nouveau défi?

BÉNÉVOLES...
ET VOUS?



Vous vous sentez prêts à tenter une nouvelle expérience et vous avez quelques heures à partager dans votre collectivité? Pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque? On prendra le temps de vous expliquer et de vous former. Vous n'avez qu'à téléphoner au (418) 827-8483 et demander à parler à monsieur Jean-Philippe Grenier. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions et de considérer vos disponibilités.

Vous n'avez pas encore votre carte?

Aucun problème. Présentez-vous au comptoir de prêts avec une preuve de résidence et on vous émettra immédiatement une carte **gratuitement**. Elle vous permettra d'emprunter romans, revues, CD, vidéos, livres de recettes...

Nouveauté :



Pour ceux et celles qui ont fourni leur adresse courriel, quelques jours avant la date d'échéance de vos volumes, vous recevrez un rappel via votre messagerie vous proposant d'effectuer votre renouvellement en ligne. Vraiment simple et rapide. Essayez-le! Sinon, vous pouvez toujours effectuer vos renouvellements en personne au comptoir ou encore en téléphonant au (418) 827-4541. Laissez un message détaillé.

GRAND succès!!!

Depuis l'installation de la chute à livres, un grand nombre de citoyens ont déjà profité de cette facilité. C'est la preuve qu'elle répond à un besoin. Tant mieux!

Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale



Service des travaux publics

Travaux de réfection au cours de l'été :

Au cours des dernières semaines, des travaux de remplacement de la tuyauterie sur le réseau sanitaire, pluvial et d'aqueduc ont été effectués sur une partie de la rue du Trait-carré.

Ces nouveaux réseaux sont maintenant en boucle avec la rue Marcelotte. Il va sans dire que ces travaux d'une durée de 10 semaines auront été dérangeants pour les utilisateurs de cette rue mais encore plus, pour les résidents de ce secteur. Merci de votre bonne collaboration pendant ces travaux.

Également des travaux ont été réalisés dans le secteur de l'avenue Royale, communément appelé *Les Vieilles Côtes* ou Route des Carrières. Ces travaux de réfection étaient rendus nécessaires étant donné l'état de cette partie de route. Des travaux d'excavation, de réfection de la chaussée, de gestion des eaux pluviales en aménageant de nouveaux fossés et l'installation de nouvelles glissières de sécurité sont parmi les travaux effectués. On peut dire maintenant qu'on a de belles *Vieilles Côtes* neuves.

Lawrence Cassista et Jean-François Labranche



Des nouvelles de La Grande Ferme

Le Marché d'automne

Dans le cadre du Festival de l'Oie des neiges, visitez notre *Marché d'automne* qui regroupe 14 producteurs de la région.

Service de restauration sur place avec menu traditionnel et tourtière à l'oie.

Animation spéciale avec Général Patente.

Samedi 8 octobre de 10h à 17h

Dimanche 9 octobre de 10h à 17h

Lundi 10 octobre de 10h à 15h



Contes et légendes de mon village

Soirée contes et légendes

Jeudi le 1^{er} décembre à 19h30 à l'église de Saint-Joachim

Billets en vente au coût de 10\$

La Caisse Desjardins de La Côte de Beaupré versera 10\$ pour chaque billet vendu.



en Vedette

CHAPITEAU DES JARDINS

situé sur le site du Festival

Viens festoyer
avec M'Oie!



RÉSERVATION

Cartes pour Souper-spectacle
(Rétro et Country)
Hôtel de ville de Saint-Joachim
172, rue de l'Église, St-Joachim
au 418 827-3755
Lucie Racine: 418 827-8464
Lawrence Cassista: 418 575-4539
Sylvie Lachance: 418 827-3122
Yvan St-Gelais: 418 520-3903



23^e édition
DU 7 AU 10
OCTOBRE 2016



Vendredi le 7 octobre 2016

SOIRÉE D'OUVERTURE

LBA BAND

Entrée gratuite

21 h



Samedi 8 octobre 2016

Soirée Rétro

Souper-spectacle 40\$

18 h

JEAN NICHOL



LES NOUVEAUX STUDEBAKERS

21 h



Dimanche le 9 octobre 2016

Déjeuner-Brunch Musical

avec Musique Denis Larouche

8 h 30

par le Restaurant Le Montagnais : 10\$

à 11 h 30



Journée Country

13 h

avec l'Ensemble St-Gelais

Artistes Invités: Gérard Hamel, Guy Pépin,
Steve Labrecque et le Duo Verso



Souper-spectacle 25\$

17 h 30

Restaurant Le St-Hubert

HOMMAGE À GEORGES HAMEL

avec René Turgeon

DENIS CÔTÉ

MUSIQUE CHANTALE ET YVAN ST-GELAIS

22 h



Lundi le 10 octobre 2016

SPECTACLE GRATUIT

11 h

L'Ensemble vocal Arc-en-Sons

Troupes de danse: Ultra Sound

Unit D



Venez en
grand
nombre!

www.festivaldeloiedesneiges.com

